



label  
**TOURISME  
ÉQUITABLE**

« La garantie d'un engagement sincère pour un tourisme de sens, respectueux des hommes et du territoire, ancré dans la culture locale. »

**DÉCOUVRIR LE LABEL**  
OPÉRATEURS DE TOURISME EN FRANCE

# UN LABEL TOURISME ÉQUITABLE



La sincérité des rencontres, la sobriété carbone, le dépaysement, la curiosité pour d'autres cultures et d'autres savoir-faire sont ce que recherchent aujourd'hui les voyageurs et vacanciers.

Un nombre croissant d'entre eux exigent aujourd'hui, en France comme ailleurs dans le monde, un **voyage de sens**, des lieux et des activités qui ne dénaturent pas l'environnement, une **expérience qui respecte les habitants** et qui permet de **rendre positif l'impact** de leur séjour sur le territoire.

Cette **prise de conscience et cette volonté de voyager différemment**, qui fait son chemin chez des individus toujours plus nombreux, surtout les plus jeunes, se confronte souvent, à en croire les personnes régulièrement interrogées à ce sujet, à un manque d'offre, ou plutôt un accès difficile à l'offre existante répondant à ces aspirations.

Car **cette offre existe**, elle est même foisonnante, hétéroclite, riche, innovante et de nouvelles initiatives fleurissent chaque jour... Mais elle souffre globalement d'un manque de visibilité, d'accessibilité, de légitimation.

C'est pour répondre à ces attentes de **voyagistes et opérateurs de tourisme engagés** que L'ATES, forte d'une expertise de près de 15 ans en matière de définition et **d'évaluation de pratiques touristiques équitables et solidaires**, anime le label Tourisme Équitable® pour évaluer et **attester de la cohérence** de leur activité et **valoriser leurs offres**, en France et à l'international.

## L'ATES



Créée en 2006, L'ATES (Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire) regroupe plus de 30 producteurs de voyages, des opérateurs de tourisme en France et des membres associés, tous engagés pour faire du voyage un levier de développement et de solidarité avec les populations et acteurs locaux.

Reconnue au niveau national et international comme organisation de référence du tourisme équitable et solidaire, elle définit et porte la voix d'un autre tourisme, fait de respect, de

rencontres et d'échanges avec les peuples, les savoir-faire et les cultures d'ici et d'ailleurs.

L'ATES définit, anime et délivre le Label Tourisme Équitable® qui garantit les pratiques des opérateurs dans le respect de la Charte du Tourisme Équitable et Solidaire.

L'ATES est administratrice de Acteurs du Tourisme Durable (ATD), Commerce équitable France, ISTO (organisation internationale du tourisme social et solidaire) et membre de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT).

# S'ENGAGER C'EST BIEN, LE PROUVER C'EST MIEUX...

A l'heure où nombre d'opérateurs touristiques se revendiquent d'un tourisme durable, responsable, solidaire, éthique, le label Tourisme Équitable® garantit la cohérence et la sincérité des pratiques des opérateurs de voyages et des structures d'accueil touristique en France.

Le label Tourisme Équitable® valorise la démarche globale d'une organisation à travers l'évaluation de son mode de gouvernance et de production et de ses activités. Ce processus complet atteste du respect des principes de commerce équitable appliqués au tourisme.

Le label Tourisme Équitable® vise aussi à améliorer l'information du voyageur en lui garantissant que le voyage, le séjour ou l'activité choisi.e répond à son attente d'un tourisme plus éthique et plus respectueux.



## EQUITABLE ?

C'est un engagement fort pour établir les bases d'un échange, qu'il soit commercial, partenarial ou même salarial.

C'est l'abandon des arrières pensées concurrentielles et performantes au profit de la recherche de la transparence, de l'agrément, des externalités positives, et le contrôle, au fil de l'eau, de la qualité de l'échange. Ni simple, ni facile, pas très voyant, jamais spectaculaire.

Le Label Tourisme Équitable® ? C'est l'unique petite étiquette qui affirme ce qu'on est, au fond, et qui peut faire toute la différence, notamment dans le long terme. Les équipes du Zazie Hôtel portent intimement le Label Tourisme Équitable® tout comme notre communication l'affiche publiquement. Evident pour se reconnaître entre soi, mais aussi efficace pour questionner et plaider en dehors.



*Anne-Sophie de Boulois,  
Gérante du Zazie Hôtel  
(Paris), labélisé en 2019*

Le label Tourisme Équitable® valorise tous les opérateurs qui œuvrent pour un tourisme plus sobre, plus éthique, plus responsable :

- Voyageurs spécialisés et généralistes
- Agences réceptives et organismes locaux de tourisme
- Hébergements et restaurants
- Sites d'accueil culturel et de loisirs
- Événements et prestataires d'activités

## ACCESSIBLE A TOUS

Le label Tourisme Équitable® est ouvert à tous les voyageurs et opérateurs du tourisme en France pour valoriser tout ou partie de leur offre de séjours, d'activité ou d'accueil.

## ADAPTÉ

Conçu par et pour des structures engagées qui misent sur l'authenticité et l'ancrage territorial de leur offre, le label Tourisme Équitable® s'appuie sur des référentiels adaptés à chaque métier du tourisme.

## COMPLÉT

Le label Tourisme Équitable® évalue trois dimensions pour couvrir toutes les exigences du développement durable :

- 1/ la gestion de la structure
- 2/ la qualité de l'activité touristique
- 3/ l'équilibre et la pérennité des partenariats locaux

## IMPARTIAL

Le processus d'évaluation intègre une étude documentaire et un audit de terrain assurés par un auditeur tiers partie, missionné par l'ATES.

## EXIGEANT...

Le label Tourisme Équitable® est basé sur près de 50 critères qui attestent des pratiques des opérateurs contrairement aux systèmes basés sur un simple engagement.

## UNIQUE

Le label Tourisme Équitable® est le seul label touristique de Commerce équitable, reconnu comme tel par le Guide International des labels de Commerce Équitable.

# LES ENGAGEMENTS DU LABEL

Tant pour des voyageurs opérant à l'international que pour des acteurs du tourisme en France, le label TOURISME ÉQUITABLE® constitue un gage de confiance et d'engagement vis-à-vis de ses partenaires, des pouvoirs publics et, bien entendu, de ses clients, visiteurs, voyageurs.



UNE GESTION ÉQUITABLE  
DES ACHATS ET DES  
PARTENARIATS



UNE ACTIVITÉ QUI  
PRÉSERVE  
L'ENVIRONNEMENT ET LES  
RESSOURCES NATURELLES

● A travers ses près de 50  
critères, le label TOURISME  
ÉQUITABLE® garantit :



UNE GESTION  
DÉMOCRATIQUE ET JUSTE  
DE L'ORGANISATION



UNE ACTIVITÉ ANCRÉE  
DANS SON TERRITOIRE  
ET BÉNÉFIQUE AUX  
HABITANTS

## UN OUTIL STRUCTURANT

Pour la création de nos circuits en France ou à l'étranger, nous nous appuyons sur les critères économiques, sociaux et environnementaux du label Tourisme Équitable®. Ils constituent un véritable tableau de bord nécessaire au développement de notre activité.

Les exigences du label structurent nos offres et nous permettent d'engager une relation équilibrée et durable avec nos partenaires locaux avec lesquels nous tissons des liens très étroits, avec l'ambition partagée de produire un impact positif sur les territoires visités.



*Paul Llonguet,  
Co-fondateur de Terres des Andes – Voyageur labélisé depuis 2012*

Bâti sur un socle commun de principes et d'engagements, le Label Tourisme Équitable® se décline en plusieurs référentiels intégrant des critères adaptés à chaque métier : voyageur, hébergement, prestataire d'activités, site culturel et de loisirs, agence réceptive, restaurant... Véritable outil de pilotage de l'activité, conçu par un groupe d'acteurs du tourisme et du commerce équitable, le référentiel permet l'évaluation et l'amélioration continue des pratiques.

## THÉMATIQUES ÉVALUÉES

Dans chaque référentiel, les critères sont regroupés en 3 parties pour évaluer :

- ✓ la **gestion de l'organisation** gouvernance démocratique, gestion sociale, démarche environnementale, ancrage de l'organisation dans son territoire et actions de solidarité qu'elle y mène.
- ✓ la **gestion de l'activité touristique** mode de production des offres, préservation du patrimoine et de l'environnement, adaptation au réchauffement climatique, transparence des relations et suivi de la relation client
- ✓ la **gestion des partenariats** choix des partenaires, formalisation des échanges, organisation et pérennité des relations commerciales et partenariales.

## CONSTRUCTION DES CRITÈRES

Un critère correspond à un objectif à atteindre. Pour chaque critère, un comité de professionnels a défini :

- ✓ les **indicateurs** à évaluer pour juger de la pertinence de la pratique
- ✓ le **niveau d'engagement** de l'organisation qui atteste de l'atteinte totale ou partielle de l'objectif.

Il existe trois niveaux de critères : obligatoires, prioritaires et de progrès.

## UN OUTIL DE PILOTAGE

Les critères du Label Tourisme Équitable® m'ont amené à la création de nouveaux procédés garantissant des relations équitables avec nos prestataires et salariés. Entre autres, un package salarial (salaire minimum plus élevé que la norme, primes de fin d'année, tickets restaurants, chèques vacances, etc) et une politique de transparence des salaires dans le cadre de l'équité hommes femmes.

Le label constitue un référentiel pour la gestion de l'entreprise et lui offre une reconnaissance comme entreprise équitable et solidaire !



*Nicolas Tranchant,  
Fondateur de Wide Trip –  
Prestataire d'activité France  
labélisé en 2019*

# UN PROCESSUS SIMPLE ET TRANSPARENT

Associant l'exigence de critères précis, une évaluation par des experts tierce partie et un comité de labélisation composé de professionnels, le processus d'évaluation du Label Tourisme Équitable® constitue un échange riche et constructif pour les organisations candidates. Il est construit en 5 principales étapes.



L'auto-diagnostic en ligne permet à l'organisation intéressée de valider son éligibilité au label et de définir le référentiel qui lui sera appliqué



La constitution et le dépôt du dossier de candidature sont assurés par l'organisation, assistée par l'ATES



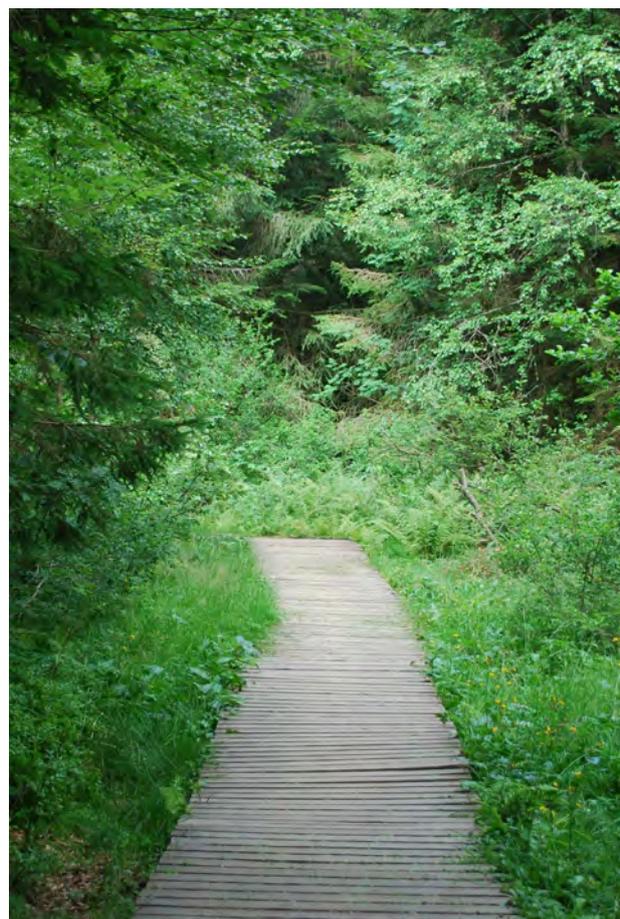
Un audit documentaire complété d'un audit terrain, sont assurés par des tierces parties qui évaluent le respect des critères.



Le comité de labélisation rend sa décision sur la base du rapport d'évaluation remis par l'auditeur



L'organisation est labélisée pour 3 ans, bénéficie de la promotion de l'ATES et du droit d'usage du label



## ASSOCIATION GAGNANTE

La manière dont est construit le processus d'évaluation, et l'implication de professionnels dans le comité de labélisation favorise la confiance mutuelle, l'esprit collaboratif, le partage des expériences et des pratiques.

Associée à une évaluation par tierce-partie, elle rend la démarche crédible tant aux yeux du grand public qu'à ceux des professionnels et des institutions.

Grâce au label et son processus d'attribution, Rencontres au bout du monde bénéficie de la reconnaissance de ses pairs, et d'une bonne crédibilité publique et institutionnelle.



*Patrick Wasserman, Directeur de Rencontres au Bout du Monde, labélisée depuis 2011*

## COMMUNICATION

Pour assurer la communication et la promotion du label et des offres labélisées, L'ATES édite des outils et mène de nombreuses actions, parmi lesquels :

- Un site [www.tourismesolidaire.org](http://www.tourismesolidaire.org)  
65 000 visiteurs uniques (en 2019)
- Des pages actives sur les réseaux sociaux : 7800 abonnés sur Facebook, 2150 Followers sur Twitter, +2000 abonnés LinkedIn
- Des relations presse régulières
- Un newsletter Grand public
- Nombreux partenariats & publications
- Le Festival Changeons d'Air!
- Présence sur des salons et événements de tourisme, solidarité internationale et consommation alternative



## FRAIS DE LABÉLISATION

Les frais détaillés, selon les caractéristiques des organisations sont précisés dans les pages spécifiques dédiées aux différents acteurs concernés.

Les frais de labélisation sont constitués de :

- ◇ **Frais d'évaluation**, facturés au moment de l'évaluation (une fois tous les trois ans et amortissables), correspondant au nombre d'offres concernées par le label pour les oyagistes et annexés au chiffre d'affaire pour les acteurs du tourisme en France.
- ◇ **Droit d'usage du label**, facturé chaque année, annexés sur les mêmes indicateurs. Les organisations qui adhèrent à l'association se voient exonérées du paiement de ce droit d'usage.
- ◇ Lors de la première demande de labélisation, des **frais d'inscription** sont appelés pour garantir l'engagement de l'organisation candidate et couvrir le temps de travail consacré à l'ouverture d'un dossier de labélisation.

# ANNEXE > OPÉRATEURS DE TOURISME EN FRANCE

## Un métier : un référentiel

Pour se positionner au plus près de la réalité de terrain, et parce que les référentiels ont été construits par des acteurs de terrain, les référentiels sont constitués d'un tronc commun de critères, complété pour chaque métier de critères propres aux spécificités de chacun.

## ORGANISATIONS CONCERNÉES PAR LE LABEL

- Hébergements : hôtels, résidences de tourisme, campings, chambres d'hôtes, villages vacances, centres de séjours, auberges de jeunesse, centres de séjours..
- Restaurants
- Sites culturels et de loisirs: parcs de loisirs, espaces muséologiques, sites culturels...
- Prestataires d'activités : sorties et activités patrimoniales, environnementales, sportives, ateliers d'artisanat...
- Agences réceptives et organismes locaux de tourisme (OT, CDT) proposant des offres de séjours équitables dans la région ou leur son territoire
- Événements: fêtes locales, festivals, autres évènements publics...

## CRITÉROLOGIE DES RÉFÉRENTIELS TOURISME EN FRANCE

### Champ 1: Gestion de l'organisation

3 obligatoires

10 prioritaires

4 progrès

### Champ 2 : Gestion de l'activité touristique

> critères communs à tous les métiers

3 obligatoires

7 prioritaires

6 progrès

> auxquels sont associés des critères spécifiques

0 à 1 obligatoire

2 à 7 prioritaires

1 à 3 progrès

### Champ 3 : Gestion des partenariats

2 obligatoires

4 prioritaires

4 progrès

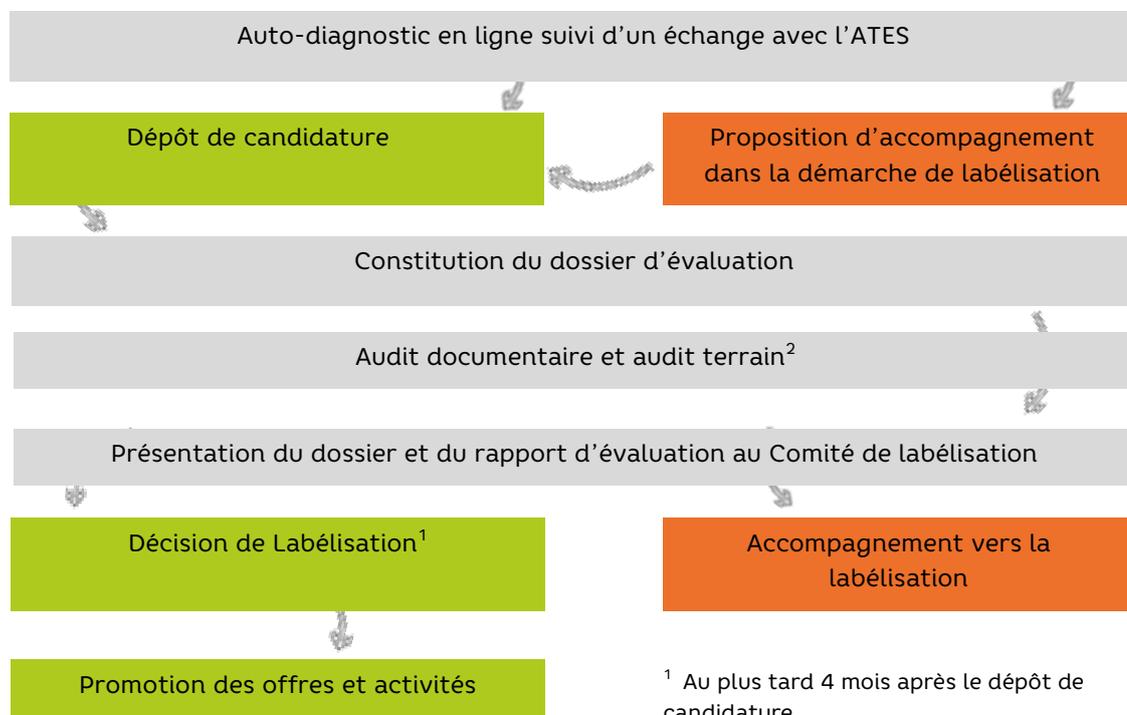
Les référentiels du label TOURISME ÉQUITABLE® intègrent des équivalences avec les principaux labels de tourisme durable (Clef verte, Ecolabel Européen, Ecotable, Marque Valeur Parc, Tourisme et Handicaps...)

### LES 7 CRITÈRES OBLIGATOIRES COMMUNS DU LABEL TOURISME ÉQUITABLE® - ACCUEIL EN FRANCE

- Le respect des principes de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Des pratiques environnementales vertueuses
- Des temps de rencontre et d'échange avec la population et les acteurs de la vie locale
- La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel local
- Des relations durables nouées avec les partenaires et prestataires
- Des prix d'achat (biens et services) justes et équitables
- Le soutien à des projets et actions solidaires

3 critères obligatoires supplémentaires sont imposés aux agences réceptives et un aux prestataires d'activités

## PROCESSUS D'ÉVALUATION



## FRAIS D'ÉVALUATION

CA n-1 de l'organisation	<80 K€	80 < 150 K€	150 < 400 K€	> 400 K€
<b>EVALUATION<sup>1</sup></b>				
Frais évaluation (net)	600 €	800 €	1000 €	1200 €
- Tarif réduit dans le cas d'un renouvellement -				
<b>DROIT D'USAGE DU LABEL</b>				
Forfait annuel (net) <sup>3</sup>	200 €	350 €	500 €	650 €
<b>INSCRIPTION</b>				
Frais d'inscription (net) <sup>1</sup>	250 €	250 €	500 €	500 €

<sup>1</sup> Ces frais sont facturés une seule fois pour 3 ans. Ils sont amortissables sur la durée de validité du label.

<sup>2</sup> Le tarif s'entend hors frais de déplacement

<sup>3</sup> Le droit d'usage inclut l'inscription de l'organisation et de son offre sur le site de l'ATES et sa promotion par le réseau. Les organisations qui choisissent d'adhérer à l'ATES en sont exonérées.

<sup>4</sup> Les frais d'inscription sont exigibles lors de la première demande de labélisation ( si la précédente est intervenue au cours des 3 dernières années)

# QUESTIONS FRÉQUENTES

## Je suis hôtelier et restaurateur, dois-je m'acquitter des frais de labélisation pour les deux services de mon établissement ?

Non les deux activités feront l'objet d'une seule et même évaluation, les frais d'évaluation seront calculés sur le chiffre d'affaires cumulé des deux activités.

## Je suis porteur de projet ou en cours de création de mon activité, puis-je prétendre au label Tourisme Équitable® ?

Non, le label Tourisme Équitable® s'adresse aux structures dont les offres sont déjà commercialisées, puisqu'il atteste de pratiques effectives.

Les porteurs de projet peuvent néanmoins recourir à l'accompagnement de l'ATES (cf. encadré) en adhérant à l'association (un statut leur est exclusivement réservé) pour y bénéficier de son expertise et de l'expérience de ses membres.

## Je suis déjà détenteur d'un label environnemental pour mon activité, ça compte ?

Oui, ça compte. Les référentiels Tourisme Équitable® intègrent des équivalences avec d'autres labels existants pour valoriser les démarches déjà menées en matière environnementale, mais également en termes d'accessibilité ou d'ancrage territorial.

## Je suis un professionnel établi hors de France, puis-je postuler au label Tourisme Équitable® ?

Le Label Tourisme Équitable® s'adresse :

- ◇ aux voyagistes dont le siège social est établi en France, en Belgique ou en Suisse.
- ◇ À tous producteurs de tourisme en France : agences réceptives, hébergements, restaurants, événements, sites culturels ou de loisirs, prestataire d'activités...

## Faut-il être adhérent de l'ATES pour être labélisé ?

Depuis 2020, l'accès au label n'est plus conditionné par l'adhésion à l'association.

Néanmoins, les organisations labélisées sont encouragées à adhérer pour s'impliquer dans la gouvernance, les décisions, le travail de plaidoyer du réseau ATES, etc. Chaque organisation détentrice du label peut adhérer dans la catégorie de membre adaptées à sa situation. Adhérer à l'association offre des avantages, notamment l'exonération du paiement du droit d'usage du label.

## UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Le référentiel d'évaluation nous a accompagné dans la création et le développement de notre structure.

Associé à l'adhésion comme porteur de projet, il nous a permis de bénéficier de l'aide de l'équipe de l'ATES, notamment sur les aspects juridiques et légaux mais aussi de celle des autres voyagistes qui nous ont partagé leur expérience (création de partenariats dans les destinations, gestion financière et ressources humaines et bien d'autres...), il nous a fait gagner en temps et en expertise !



Marine Chauvetet,  
Responsable de Endallah,  
voyageur labélisé en  
2018



## INTERESSÉ.E ? DES QUESTIONS ?

[L'auto-diagnostic en ligne](#) vous permet de confirmer l'éligibilité de votre organisation au label et vous informera sur l'ensemble du processus adapté à votre métier.

Au sein de l'équipe de l'ATES, c'est Nicolas Jégo, chargé de mission Evaluation et Garantie, qui est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à le contacter !



*[n.jego@tourismesolidaire.org](mailto:n.jego@tourismesolidaire.org)  
+33 1 47 83 48 27*



Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire (ATES)  
8 rue César Franck - 75015 Paris  
[equipe@tourismesolidaire.org](mailto:equipe@tourismesolidaire.org)  
[www.tourismesolidaire.org](http://www.tourismesolidaire.org)